

TEMPS FORTS DU MOIS



Nouveauté à partir de cet été

inscription de 2 jours ou 2 demi-journées différentes minimum

obligatoire par semaine au lieu de 3



Mercredi 10/07 : Sortie à la journée pour les enfants âgés de plus de 6 ans à la Dédale des Cimes (Accrobranche).

Places limitées à 48.

Mercredi 17/07 : Sortie à la journée pour tous aux Sentiers des Daims à Frossay (Légendia Parc)

Places limitées à 90.

Jeudi 25/07 : Fête de fin de centre au parc de la Mairie de Joué/Erdre.

Nous nous chargerons du transport des enfants des Accueils de Teillé et de Riaillé le matin mais il faudra venir chercher vos enfants le soir au parc de la mairie de Joué/ Erdre. Les horaires d'accueil restent inchangés : vous devez récupérer vos enfants au plus tard à 18h45.

Vendredi 30 Aout : Sortie à la journée pour tous à l'Ile aux pirates à la Baule. Places limitées à 90.

Inscription obligatoire à la journée pour ces 3 dates : 17 et 25 Juillet et 30 Aout.

Sans oublier chaque semaine une A-midi à la Piscine.
(planning effectué en début de semaine, places limitées)



Fiche complémentaire

N'hésitez pas à contacter votre CE ou le CCAS de votre commune pour obtenir des aides.

3 centres : Joué sur Erdre, Teillé, Riaillé.
Places limitées sur chaque centre

Journée : *Arrivée entre 7h15 et 9h30.
*Départ entre 16h30 et 18h45.

1/2 Journée : * matin sans repas : arrivée 7h15/9h30, départ à 11h45
*après midi sans repas : 13h30, départ 16h30/18h45
* matin avec repas : 7h15/9h30, départ 13h30
*après midi avec repas : 11h45, départ 16h30/18h45

Attention, les places sont limitées en fonction de la capacité d'accueil et du nombre de personnel encadrant justifié par la réglementation. Toutes nos sorties sont tenues au taux d'encadrement en fonction de l'âge des enfants et de l'activité prévue.

Facturation des activités :

L'accueil de loisirs est un service payant faisant l'objet d'une facturation, réalisée en fonction du quotient familial CAF ou MSA. Pour calculer le tarif qui vous sera appliqué personnellement, vous devez multiplier votre quotient familial par le taux d'effort ci-dessous :

Journée : 1.624 % , 1/2 Journée avec repas : 1.207% , 1/2 Journée sans repas : 0.880% ,
Semaine Journée : 1.480% x 5, Semaine 1/2 Journée avec repas : 1.12% x 5,
Semaine 1/2 Journée sans repas : 0.755% x 5

Exemple tarifs selon QF	Journée	1/2 Journée avec repas	1/2 Journée sans repas	Semaine Journée	Semaine 1/2 Journée avec repas	Semaine 1/2 Journée sans repas
588	9.55 €	7.10€	5.17 €	43.50€	32.95€	22.20€
1042	16.92€	12.58€	9.17 €	77.10 €	58.35 €	39.35 €

Pour plus de renseignements : Service Enfance Jeunesse : 02.28.01.89.19

ALSH Joué/Erdre : 02.28.24.80.52 ;

ALSH Teillé : 02.28.01.30.15 ;

ALSH Riaillé : 02.40.97.86.19



